Exhibit 19

In the same family court hearing that Ms. Karen submitted the forged Tax Form at 4x Mr. Putnam salary, Ms. Karen herself claimed to be working as a cleaning woman for ~14 $/hr, to spin her poverty narrative. Not surprisingly this work experience is not listed on her LinkedIn profile. There is nothing she will not lie about.

Cesu
Un service des Urssaf

Pièce n° 82
Selarl Charles-Emmanuel FIOCHI
AVOCAT

Saint-Etienne, le 11/02/2019

BULLETIN DE SALAIRE
Paie du 01/01/2019 au 31/01/2019

U42C-190219-291633-0/2735-1.1-410155-031/119

N° Cesu employeur : Z1177228290008
MME BLANCHON FLORE ET THIERRY
155 R RAYMOND BARBET
92000 NANTERRE

MADAME LISE-ANNE PUTNAM
87 CHE DES MOILLETTES
74400 CHAMONIX MONT BLANC

Document à conserver sans limitation de durée

Numéro Cesu salarié	Emploi	Code Naf	Numéro de Sécurité sociale
0000020043/147	Emploi familial	97.00Z	2670869401 13217

COTISATIONS SOCIALES	PART SALARIE		PART EMPLOYEUR	
CSG + CRDS non déductible de l'impôt sur le revenu	70,83 x 2,900% =	2,05		
CSG DEDUCTIBLE de l'impôt sur le revenu	70,83 x 6,800% =	4,82		
MALADIE			72,09 x 13,000% =	9,37
VIEILLESSE	72,09 x 7,300% =	5,26	72,09 x 10,450% =	7,53
ALLOC. FAMILIALES			72,09 x 5,250% =	3,78
ACCIDENT DU TRAVAIL			72,09 x 2,000% =	1,44
FNAL			72,09 x 0,100% =	0,07
CFP			72,09 x 0,350% =	0,25
CSA			72,09 x 0,300% =	0,22
CDS			72,09 x 0,016% =	0,01
RETRAITE COMPLEMENTAIRE	72,09 x 4,796% =	3,45	72,09 x 8,230% =	5,93
IRCEM PREVOYANCE	72,09 x 0,700% =	0,50	72,09 x 0,960% =	0,69
POLE EMPLOI			72,09 x 4,050% =	2,92
TOTAL DES COTISATIONS		16,08		30,05

Salaire net imposable (CSG/CRDS inclus) : 58,05 €

Net à payer avant impôt sur le revenu :
56,00 €
Comprenant 10 % au titre des congés payés

Impôt sur le revenu			
	Base :	-- €	Net payé en euros : 56,00 €
	Taux personnalisé / taux non personnalisé :	-- %	
	Impôt sur le revenu prélevé à la source :	-- €	Date de paiement de la rémunération : 31/01/2019

Si certains des éléments ci-dessus sont erronés, je vous invite à le signaler à votre employeur.

Centre national Cesu
42961 St-Etienne Cedex 9
www.cesu.urssaf.fr

Conservation collective nationale des salaires du particulier employeur ou à défaut dispositions légales prévues par le code du travail.
Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives de ce formulaire.
Elle vous garantit un droit d'accès et de rectification pour les données vous concernant auprès de notre organisme.

Éléments pris en compte pour la déclaration N°9596193 enregistrée le 17/01/2019

Nombre d'heures travaillées :	4	Salaire horaire net (heures normales) :	14,00 €
		Base de calcul des cotisations :	Salaire réel
		Salaire brut :	72,09 €
		Assiette des cotisations :	72,09 €